

Le Juif Jonathas et le miracle de la Sainte Hostie.

Voici comment Fleury raconte, dans son Histoire ecclésiastique, le miracle des Billettes, dont on a célébré le 50 centenaire à Paris, tout dernièrement :

“ Cette année arriva à Paris un miracle célèbre sur l'Eucharistie. Une pauvre femme avait emprunté trente sols à un Juif, et lui avait donné en gage sa meilleure robe. Les trente sols valaient la moitié d'un marc d'argent. La fête de Pâques approchant, la femme vint trouver le Juif et le pria de lui rendre son habit pour ce seul jour qui, cette année-là, était le second d'avril. Le Juif lui dit : Si tu m'apportes ce pain que tu recevras à l'église, et que vous autres, chrétiens, appelez votre Dieu, je te rendrai ta robe pour toujours et sans argent. La femme en convint ; et ayant reçu la communion à Saint-Méri sa paroisse, elle garda la sainte hostie et la porta au Juif. Il la mit sur un coffre et la perça à coups de canif ; mais il fut bien étonné d'en voir sortir du sang. Il la jeta dans le feu, d'où elle sortit entière, voltigeant par la chambre ; enfin il la jeta dans une chaudière d'eau bouillante, qui parut teinte de sang ; et l'hostie s'élevant au-dessus, la femme du Juif, qu'il avait appelée, vit à la place Jésus-Christ en croix.

“ La maison où ceci se passait était dans la rue nommée alors des Jardins, à présent des Billettes, à cause, comme l'on croit, de l'enseigne du Juif. Un de ses enfants était à la porte quand on sonna la grand'messe à Sainte-Croix de la Bretonnerie qui est tout proche ; et voyant passer quantité de gens, il leur demanda où ils allaient. Nous allons, dirent-ils, à l'église adorer notre Dieu. Vous perdez votre peine, dit l'enfant, mon père vient de le tuer. Les autres méprisèrent le discours de l'enfant, mais une femme plus curieuse entra dans la maison du Juif, sous prétexte de prendre du feu. Elle trouva l'hostie encore en l'air, la reçut dans un petit vaisseau qu'elle portait, et la remit au curé de Saint-Jean-en-Grève, qui est la paroisse de cette rue. Elle lui raconta ce qui s'était passé, et il en rendit compte à Simon de Bussi, évêque de Paris, qui fit prendre le Juif et toute sa famille. Le coupable interrogé, confessa tout ; et l'évêque l'ayant exhorté à se repentir et à renoncer au judaïsme, il demeura obstiné. C'est pourquoi il fut livré au prévôt de Paris, qui le condamna au feu et le fit exécuter.

“ La femme et les enfants du Juif se convertirent et reçurent le baptême et la confirmation de la main de l'évêque. L'hostie miraculeuse fut gardée à Saint-Jean-en-Grève, où on la montre encore ; et le peuple nomma la maison du Juif la maison des mi-